

Le Père Recteur
JR/3958/19

Jamhour, le 10 avril 2019

À l'attention des parents des élèves en classe de 1^{ère} et de tous les élèves de 1^{ère}

Chers parents, Chers élèves,

La lettre que je vous adresse aujourd'hui revêt un caractère exceptionnel non seulement pour le Collège mais aussi pour vous. Il s'agit d'une nouvelle mesure que nous avons prise au sujet de l'inscription des élèves en classe de Terminale. Je vous prie de **bien vouloir noter que, à partir de l'année 2018-2019, le passage de la Première à la Terminale ne se fera plus automatiquement.** Depuis des années, voire des décennies, l'accompagnement des élèves de Terminale est devenu de plus en plus difficile, et dans certains cas impossible. Sans mettre de côté toutes les belles initiatives mises en place par les dernières promotions, et sans oublier leurs excellents résultats scolaires, nous devons reconnaître que le Collège a mis en œuvre toutes les ressources nécessaires pour trouver des solutions à la « crise ouverte » de la classe de Terminale. Les raisons qui nous ont poussés à prendre cette mesure sont nombreuses. N'ayant pas la prétention de tout dire sur ce dossier, je me contente de vous en exposer quelques-unes :

- 1. Les admissions précoces à l'université qui tombent de plus en plus tôt au cours de l'année.** Admis à l'université de leur choix après avoir fourni beaucoup d'efforts, les élèves perdent souvent leur motivation pour les études. Certains cherchent à passer leur temps à jouer et à se divertir. **Le Collège se transforme pour eux en « une garderie pour adultes ».** C'est là qu'ils réalisent que leur départ n'est pas loin et qu'il faut, coûte que coûte, avoir des souvenirs exceptionnels de leurs derniers jours au Collège. Ils essaient de créer artificiellement des souvenirs, pour les poster sur les réseaux sociaux et s'en vanter d'une promotion à l'autre. Une surenchère dans le non-respect des exigences scolaires s'installe alors dans la vie quotidienne à l'école... Vous comprenez bien que gérer des élèves qui mettent en cause tout le système scolaire dépasse nos compétences et nos ressources humaines. Nous sommes loin du contrat de départ que vous aviez signé au moment de leur première inscription. **Le Collège n'est plus en mesure d'encadrer plusieurs centaines d'élèves qui décident, tous les ans, de faire la fête et ce, pendant plusieurs mois d'affilée.**
- 2. La bonne formation assurée par le Collège qui garantit 100% de réussite au Bac.** Dans le temps, surtout quand les élèves étaient obligés de présenter le Bac libanais, la tension était maintenue jusqu'au dernier jour de l'année. Préoccupés par les résultats du Bac, les élèves étaient davantage centrés sur leur travail scolaire. Les résultats de ces dernières années font dire à nos élèves : « **le Bac est en poche ;** profitons du temps qui nous reste à l'école pour faire la fête et célébrer notre départ... ». **Mais il s'agit de célébrations qui n'en finissent plus.** Nous assistons, tous les ans, à un surcroît d'activités pour célébrer ce fameux départ. **Pour s'investir totalement dans ces activités, bon nombre de nos élèves sont démissionnaires au niveau des études.** À partir du mois de janvier, la vie scolaire devient synonyme de divertissement et de dilettantisme. Pour financer ces différentes célébrations, les élèves passent leur temps à lever des fonds à l'intérieur du Collège comme à l'extérieur. Du Petit Collège au Grand Collège, tout le monde doit contribuer à cette collecte. Un phénomène propre à une petite catégorie d'élèves qui n'existe qu'au pays du Cèdre. Au lieu d'être à l'apogée de leur rendement académique, les élèves non seulement démissionnent mais régressent en adoptant des comportements puérils.
- 3. La fatigue accumulée du fait du système scolaire et de ses exigences académiques et disciplinaires.** Notre système scolaire est exigeant et c'est d'ailleurs pour cela que votre choix s'est porté sur Jamhour : vous avez choisi une école qui prône l'excellence, exige une discipline ferme et demande le respect d'un code minimal du vivre-ensemble qu'on appelle « Règlement Intérieur ». Or, certains élèves vivent mal la réalité de notre système. Ils ne sont plus à l'aise avec notre manière de faire mais ils n'ont pas le courage de changer d'établissement scolaire. Pour cette raison, **nous invitons tous les parents à exercer leur liberté en refaisant ou non le choix du Collège pour leurs enfants.** Jamhour n'est pas la seule bonne école du pays et nous ne prétendons guère fournir un système idéal qui convienne à tout le monde. **Les parents et les élèves sont invités à bien réfléchir avant de s'engager en Terminale. Sans un contrat signé par les parents qui vous rappellera les exigences de l'école et sans une lettre de motivation rédigée par l'élève, l'inscription au CNDJ ne pourra plus avoir lieu.**
- 4. L'année de Première exceptionnellement chargée où l'élève semble écrasé par les exigences du double Bac et du SAT.** Le choix du double Bac a été jusqu'à maintenant un choix stratégique du Collège. Malgré nos réserves à l'égard de l'organisation déficiente des examens officiels et malgré l'aspect moins réflexif dans les matières littéraires du Bac libanais, il n'en demeure pas moins vrai que **le programme libanais reste une nécessité pour tout élève qui compte suivre ses études au Liban,** c'est-à-dire la majorité de nos élèves ! Sans oublier que Jamhour est un établissement libanais avant d'être un établissement homologué. L'homologation pourrait un jour cesser mais le CNDJ

restera attaché au Liban et à ses lois.

5. Le grand nombre d'élèves par promotion. N'étant pas loin de trois cents, ce grand nombre pousse certains meneurs à utiliser le grand groupe contre les structures du Collège. **Ayant une conscience exacerbée de leur force, certains élèves pensent pouvoir imposer des pratiques éloignées de l'esprit du Collège** : mobilisation, sit-in, parade, violences injustifiées, voire casse, vulgarités, etc. La masse suit souvent les meneurs car bon nombre de nos élèves manquent de liberté les uns par rapport aux autres. **Ils sont souvent entraînés à faire ce qu'ils n'ont pas vraiment voulu, juste pour n'être pas exclus du cercle des élèves « in ».** Inutile de vous dire combien « la pression des pairs » est forte et combien certains élèves changent radicalement de comportement soit pour plaire aux meneurs soit par peur d'être moralement harcelés. Des élèves, dont le dossier est resté vierge tout le long de leur scolarité, se trouvent souvent parmi les auteurs de troubles, en train de participer d'une manière irréfléchie aux mouvements de masse !

Pour appartenir à la Promo, il faut respecter « l'échelle de valeurs des meneurs », sinon c'est l'exclusion !

6. La remise en cause de tout le système scolaire. Nous remarquons que certains élèves de Terminale sont animés par un **sentiment de vengeance** à l'égard du Collège et des éducateurs. Ce ressenti caché refait surface pendant la dernière année de leur scolarité. On les voit ressasser parfois toutes les blessures vécues au cours de leur parcours scolaire. **Une sanction « injuste » donnée dans le passé, une remarque « blessante » de la part d'un enseignant, un examen « injustement noté ou excessivement difficile », donne à certains le droit de contester tout le système scolaire. Soudain le Collège devient un milieu hostile et les éducateurs, des ennemis...** Sachant qu'aucun effort n'a été épargné pour prendre au sérieux cette réaction des élèves et pour essayer d'y remédier, **le Collège n'est plus en mesure de tolérer toutes les pratiques que les élèves, et parfois les parents, justifient au nom de ce « malaise profond ».** Celui qui n'est pas à l'aise au Collège est invité à chercher un autre établissement scolaire qui conviendra davantage à ses valeurs et à sa vision de la vie scolaire. **Notre Projet Éducatif est explicite et figure tous les ans dans l'agenda. Vous êtes invités à le lire et à le relire pour faire le choix qui corresponde au système éducatif auquel vous aspirez.**

Comme annoncé à plusieurs reprises cette année, durant les multiples réunions que nous avons eues avec les parents pour réfléchir ensemble à la meilleure manière de gérer les nombreuses crises qui scandent la dernière année du cursus scolaire, nous avons décidé que **votre engagement, pris au début de la vie scolaire de vos enfants, prendrait fin avec la classe de Première. Pour le passage en Terminale, une nouvelle inscription sera désormais à faire selon les deux exigences suivantes :**

- 1. La signature par les parents d'une nouvelle demande d'admission** (cf. document ci-dessous) dans laquelle ils affirment avoir lu et signé **le Projet Éducatif et le Règlement Intérieur**, autorisant ainsi la direction du Collège à **prendre les mesures** nécessaires à l'égard de leur enfant en cas d'écart disciplinaire et s'engageant à **ne plus réclamer**, au nom de leur enfant, **l'organisation d'activités non-scolaires** : parades, *road trips*, *events*, collecte d'argent, etc.
- 2. La rédaction d'une lettre de motivation** dans laquelle l'élève expliquera les raisons qui le poussent à achever sa scolarité au CNDJ et la manière avec laquelle il compte s'engager à respecter le règlement intérieur du Collège. Si l'inscription en 12^e a été accompagnée d'une lettre de motivation de la part des parents, **une deuxième inscription requiert désormais une lettre rédigée par l'élève lui-même, presque adulte, dans laquelle il s'engage personnellement vis-à-vis du Collège.**

Toutes les demandes d'inscription devront être faites avant le 17 avril 2019. La lettre de motivation, qui ne dépassera pas les 300 mots, sera rédigée au Collège pendant une période de classe dont la date vous sera communiquée ultérieurement. **Tout élève de Première qui ne présenterait pas une lettre de motivation et dont les parents ne signeraient pas le nouvel engagement vis-à-vis du Collège perdrait automatiquement sa place en Terminale.**

J'espère que cette nouvelle démarche nous aidera à mieux accompagner les élèves qui auront fait le choix réfléchi de rester au Collège. Je souhaite à tous les élèves qui vivent mal le système de Jamhour de trouver une place au plus tôt dans un autre établissement scolaire qui conviendrait davantage à leurs attentes. Je réitère, par ailleurs, mon engagement à toujours rester au service d'une bonne et solide éducation pour les élèves et les parents qui renouvellent délibérément leur adhésion à Jamhour avec tout ce que cela implique comme engagement personnel et civique.

Je vous assure, chers parents et élèves, de mon entier dévouement.

P. Charbel Batour, S.J.
Recteur

- **Demande d'admission** en Terminale (pdf 183kb) [1]

Saint François-Xavier (2de) [2]

Circulaires [3]

Appli [4]

Source URL (modified on 08/07/2019 - 11:49): <http://www.ndj.edu.lb/passage-classe-terminale-20190410>

Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/sites/default/files/pdf/demande-admission-terminale.pdf>

[2] <http://www.ndj.edu.lb/prefecture-saint-francois-xavier>

[3] <http://www.ndj.edu.lb/circulaires>

[4] <http://www.ndj.edu.lb/appli>